

RÉANIMATION SOINS INTENSIFS USC



CHEF DE SERVICE

Dr. C. CERF

RÉANIMATION
POLYVALENTE

UNITÉ DE SOINS
INTENSIFS

NEURO-CHIRURGICAUX

UNITÉ DE SOINS
CONTINUS

Ligne directe (jour et nuit) : **01 46 25 23 16**

Site internet du service : **www.hopital-foch.com**

Unité d'hospitalisation de votre proche :

Numéro de téléphone de cette unité :

Noms des médecins responsables à l'unité :

Drs

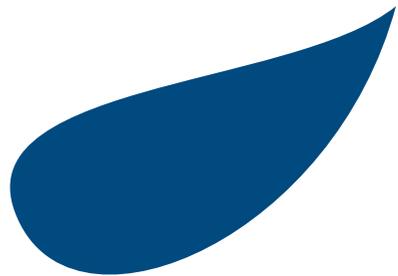
Madame, Monsieur,

Un de vos proches vient d'être hospitalisé dans le service de réanimation polyvalente de l'Hôpital Foch. Nous savons que ce séjour peut être éprouvant pour vous et votre proche.

À votre arrivée, nous vous demanderons de bien vouloir patienter en salle d'attente.

En effet, la prise en charge à l'arrivée peut être longue. Le médecin vous verra en entretien dès que possible. N'hésitez pas à signaler votre présence à l'équipe paramédicale.

Ce document se propose de vous aider à mieux comprendre l'environnement dans lequel il est soigné et vous informe du fonctionnement du service.



L'ÉQUIPE MÉDICALE

CHEF DE SERVICE

Dr. **C. CERF**

ASSISTANTS

Dr. **David CORTIER**

Dr. **Jérôme DEVAQUET**

Dr. **Richard GALLIOT**

Dr. **Antony LANCELEUR**

Dr. **Mathilde PHILLIPS**

Dr. **Isabelle PRIOUR**

Dr. **Anne-Gaëlle SI LARBI**

Dr. **Guillaume TACHON**

Dr. **Benjamin ZUBER**

L'ÉQUIPE PARAMÉDICALE

CADRE SUPERIEUR du Pôle Anesthésie Réanimation Soins Intensifs

T. SAINT-MARC

CADRES DE SANTÉ

J. DELESALLE et L. GUINAUDEAU

INFIRMIERS COORDINATEURS

C. ANDRÉ / A. BORINAN / J. SENAY / C. SPECIEL

ÉQUIPE SOIGNANTE

50 Infirmier(e)s

34 Aide-soignant(e)s

L'ÉQUIPE DU SECRÉTARIAT

SECRETAIRES MEDICALES

A. LEVIEUGE (réanimation) **01 46 25 23 59**

K. LAMANT (soins intensifs - soins continus) **01 46 25 21 24**

SECRETAIRES HOSPITALIERES

N. FLEURY **01 46 25 23 16**

KINÉSITHÉRAPEUTES

C. GRATIEUX, G. KALMAN, J. ROUSSEL, L. ZOUNON

PSYCHOLOGUES

S. ODIE et N. SURDON (attachées au service de pneumologie)

A. BOCQUIER **01 46 25 75 37**

ASSISTANTE SOCIALE

I. PERROTIN **01 46 25 23 19**



PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service de réanimation polyvalente de l'hôpital Foch est situé AU NIVEAU -1 DU SECTEUR ORANGE

Il comporte 14 lits de réanimation et 8 lits de soins continus (USC) et de soins intensifs neurochirurgicaux (USINP).

Une unité de Soins Intensifs Respiratoires (USIR) est située au même niveau (Médecin responsable : Dr F. Parquin)

La prise en charge de votre proche est assurée par une équipe médicale et paramédicale 24 h/24 et 7j/7.

L'équipe médicale comporte les médecins réanimateurs titulaires et des médecins en cours de spécialisation (internes).

Deux médecins au moins sont présents, toutes les nuits et les week-ends.

Plusieurs réunions et visites ont lieu quotidiennement pour préciser le diagnostic et adapter le traitement. Les différents membres de l'équipe médicale et paramédicale se transmettent régulièrement les informations concernant le patient oralement et par écrit.



**Entrée principale
de l'hôpital Foch**

**Entrée côté ville
de l'hôpital Foch**

**Secteur Orange,
service de réanimation
et unité de soins intensifs
neuro-polyvalents**

VISITES ET INFORMATIONS

L'équipe paramédicale est à votre disposition pour répondre à certaines de vos questions, mais seul un médecin pourra vous donner une information médicale complète. Vous pourrez demander à rencontrer le médecin à tout moment. Celui-ci s'efforcera de se rendre disponible le plus rapidement possible. Une entrevue avec le médecin réanimateur responsable est souhaitable au minimum 2 fois/semaine, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. N'hésitez pas à vous faire expliquer une expression ou un mot que vous ne comprenez pas. Le secrétariat est à votre disposition pour toute demande administrative (certificats, bulletins d'hospitalisation...).

LA RÉANIMATION EST ACCESSIBLE AUX PROCHES 24/24H

LES VISITES

Vous ne pourrez pas être présents dans la chambre lors de certains soins :

- soit pour préserver l'intimité de votre proche (toilette, prévention d'escarre, installation)
- soit pour garantir les conditions d'asepsie (pansements, perfusions ...)

C'est pourquoi vous pouvez être amenés à patienter hors de la chambre.

Nous vous demanderons alors de bien vouloir patienter en salle d'attente.

Cette attente vous sera certainement pénible : sachez que nous essayons au maximum de préserver vos temps de visite car l'équipe est très consciente de votre rôle auprès du patient.

Le bien-être et le calme de votre proche doivent être préservés, c'est pourquoi il est indispensable de limiter les visites à 3 personnes en même temps dans la chambre.

LORSQUE L'ÉQUIPE VOUS DEMANDERA DE SORTIR DE LA CHAMBRE POUR CERTAINS SOINS, MERCI DE RETOURNEZ EN SALLE D'ATTENTE AFIN DE RESPECTER L'INTIMITÉ DES AUTRES PATIENTS

VEILLEZ À MÉNAGER À VOTRE PROCHE ET À VOUS-MÊME DES MOMENTS DE REPOS

LA PERSONNE DE CONFIANCE

TOUTE PERSONNE MAJEURE PEUT DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE (TELLE QUE LE DÉFINI LA LOI DU 04/03/2002)

la personne de confiance formule un avis lorsque l'état de sante du patient ne lui permet pas de donner le sien, mais elle ne remplace pas le patient et n'est pas imperative.

L'équipe qui prend en charge votre proche, consultera en priorité la personne de confiance.

Les informations jugées suffisantes lui seront données, afin qu'elle puisse exprimer un avis sur ce que la personne hospitalisée aurait souhaitée.

L'avis ainsi recueilli auprès de la personne de confiance, guidera l'équipe pour prendre les décisions nécessaires.

Les médecins ne sont pas liés par l'avis de la personne de confiance.

Si votre proche n'a pas désigné de personne de confiance avant l'hospitalisation, 2 situations se présentent :

- votre proche est pleinement conscient et peut désigner à son arrivée dans le service, sa personne de confiance
- votre proche n'est pas pleinement conscient, alors une personne référente sera désignée en accord avec l'équipe médicale, mais **dans ce cas, cette personne n'est pas personne de confiance**, car seul le patient peut la désigner.

La désignation de la personne de confiance se fait par écrit.

Elle est valable pour la durée de l'hospitalisation mais peut changer à tout moment à la demande de la personne hospitalisée.

MÉDECIN TRAITANT

Pensez à communiquer les coordonnées du médecin traitant de votre proche.

Il peut prendre contact à tout moment avec un médecin de l'équipe.

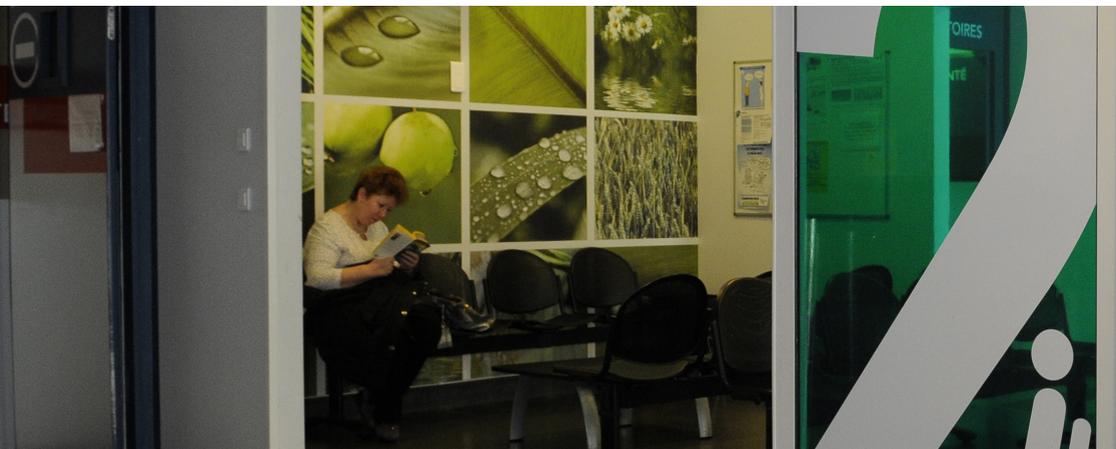
Un compte rendu d'hospitalisation lui sera envoyé en fin de séjour.

N'hésitez pas à nous donner les informations concernant votre proche que vous jugerez utiles, en particulier lorsque celui-ci ne peut pas communiquer.

N'oubliez pas de nous transmettre les documents médicaux dont vous disposez.

L'ENFANT VISITEUR

La visite d'un enfant est possible si celui-ci le désire. Une discussion entre vous, la psychologue et l'encadrement du service ainsi que le médecin responsable est souhaitable pour préparer cette visite. Sa 1ère visite doit être programmée, organisée, et encadrée par l'équipe soignante.



NOUVELLES TÉLÉPHONIQUES

Nous vous demanderons vos coordonnées téléphoniques, pour que nous puissions vous joindre facilement. Les nouvelles données par téléphone ne seront données qu'à la personne référente.

Elles sont volontairement succinctes afin de garantir la confidentialité et de réduire les risques d'incompréhension.

DANS LA MESURE DU POSSIBLE, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAVORISER VOS APPELS DANS LES « ZONES VERTES » DE LA RÉPARTITION DES SOINS

IL SE PEUT QUE VOUS AYER DU MAL À JOINDRE L'ÉQUIPE PAR TÉLÉPHONE NOTEMENT LA NUIT, ET DURANT LES MOMENTS OÙ LES SOINS SONT LES PLUS NOMBREUX. N'HÉSITEZ PAS À RAPPELER UN PEU PLUS TARD.

APERÇU D'UNE JOURNÉE EN RÉANIMATION

Nous vous proposons de mieux comprendre la répartition des soins que nous prodiguons à vos proches.

Sachez que pour assurer la continuité des soins, l'équipe de nuit s'organise de la même manière.

HORAIRES	SOINS
7h45 - 8h30	Transmissions des équipes nuit/jour
8h30 - 10h	Prise des constantes + Médicaments + Toilette + soins annexes
10h - 11h	Pansements de tous types
11h - 12h	Examens : IRM, scanner...
12h30 - 14h30	Les infirmiers mettent en route les prescriptions du jour STAFF médical.
15h - 16h30	Prise des constantes + Médicaments + effleurage + rafraîchissement du patient + soins annexes
17h - 18h	Les infirmiers commencent leurs transmissions écrites et peuvent être amenés à faire ou refaire des pansements du jour.
18h	Prise des constantes + Médicaments + soins annexes
19h45 - 20h30	Transmissions des équipes jour/ nuit

FACILITÉ D'ACCÈS AUX CHAMBRES EN FONCTION DES SOINS PROGRAMMÉS



A SAVOIR

il peut y avoir à tout instant une urgence qui mobilise l'équipe médicale et paramédicale. On pourra alors vous demander de regagner la salle d'attente

L'HYGIÈNE

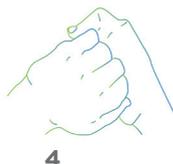
A L'ENTRÉE ET À LA SORTIE DE LA CHAMBRE, NOUS VOUS DEMANDONS DE FRICTIONNER VOS MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE.

Toute autre mesure de protection (tel que le port de la surblouse systématique) est inutile.

L'équipe paramédicale pourra vous demander dans certaines circonstances particulières, d'appliquer des mesures complémentaires d'hygiène, précisées à l'entrée de la chambre.

Les patients en réanimation sont fragiles. Ils reçoivent des soins très spécifiques permettant de suppléer les organes vitaux (assistance respiratoire, perfusions...) qui les exposent, malgré les précautions prises, à certaines complications. Les plus fréquentes sont les infections acquises à l'hôpital, appelées « infections nosocomiales ».

TECHNIQUE POUR SE LAVER LES MAINS AVEC UNE SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE



- 1 Paume contre paume
- 2 Paume de la main droite sur le dos de la main gauche et paume de la main gauche sur le dos de la main droite
- 3 Paume contre paume, doigts entrelacés
- 4 Dos des doigts contre la paume opposée avec les doigts emboîtés
- 5 Friction circulaire du pouce droit enchaîné dans la paume gauche et vice versa
- 6 Friction en rotation en mouvement de va-et-vient et les doigts joints de la main droite dans la paume gauche et vice versa

LA CHAMBRE

Le patient en réanimation est surveillé en permanence par l'équipe soignante notamment à l'aide d'un « moniteur » qui affiche, sur un écran : la fréquence cardiaque, la tension artérielle et le taux d'oxygène.

Une assistance respiratoire, circulatoire ou rénale peut être nécessaire (respirateur artificiel, circulation extra-corporelle, dialyse).

Ces appareils sont munis d'alarmes sonores, qui sont retransmises à l'extérieur de la chambre.

DIFFÉRENTES ALARMES SONORES EXISTENT : L'ÉQUIPE SOIGNANTE INTERVIENT PLUS OU MOINS RAPIDEMENT EN FONCTION DU TYPE D'ALARME RECONNU.



RELATION AVEC VOTRE PROCHE

Selon l'état de santé du patient, il peut y avoir des barrières ou des attaches qui préservent sa sécurité.

Pendant votre temps de présence auprès de lui, n'hésitez pas à demander qu'on les retire.

Le patient sous assistance respiratoire ne peut pas parler : vous pouvez le rassurer en lui parlant doucement et en le touchant.

Une ardoise ainsi que des outils facilitant la communication peuvent être mis à votre disposition.

ACCOMPAGNEMENT PAR LA PSYCHOLOGUE DU SERVICE

Vous ou votre proche, pourrez selon vos besoins, rencontrer la psychologue du service. Elle est présente du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 12h. Vous pouvez exprimer votre souhait de la rencontrer, soit auprès de l'équipe paramédicale, soit directement auprès d'elle.

LA CHAMBRE DE RÉANIMATION

La chambre en réanimation est un environnement complexe, parfois difficile à appréhender du fait des nombreux appareils.

Cette présentation type est destinée à vous familiariser avec cet environnement.



1. Scope avec fréquence cardiaque, tension artérielle, fréquence respiratoire et la saturation

2. Respirateur artificiel

3. Système de perfusions

LEXIQUE DE LA REANIMATION

SCOPE

C'est un écran qui surveille en permanence les paramètres vitaux du patient (tension artérielle, rythme cardiaque, taux d'oxygène) et qui alerte le personnel en cas d'anomalie.

CATHETER

Perfusion placée dans une grosse veine qui permet d'administrer les médicaments ou l'alimentation .

INTUBATION

Acte qui permet de placer une sonde dans la trachée du patient afin de suppléer à la ventilation propre du patient.

EXTUBATION

Acte qui consiste à retirer la sonde d'intubation. Elle n'est possible que lorsque le patient est réveillé et que le médecin considère qu'il peut respirer seul.

RESPIRATEUR

Appareil permettant la respiration artificielle. Il permet d'apporter plus d'oxygène au patient si nécessaire.

TRACHEOTOMIE

Mise en place d'une canule dans la trachée par incision au niveau du cou (acte chirurgical) pour remplacer la sonde d'intubation. Cette méthode facilite le sevrage de la ventilation, elle est plus confortable. Elle permet au patient de s'alimenter et éventuellement de parler.

SEDATION

Des médicaments sont donnés au patient lui permettant de ne pas avoir mal, de calmer les angoisses pouvant aller jusqu'au sommeil et de mieux supporter la ventilation artificielle.

SONDE GASTRIQUE

Sonde placée dans l'estomac pour en aspirer le liquide ou l'air à évacuer ou pour assurer l'alimentation.

SONDE URINAIRE

Sonde placée dans la vessie pour recueillir les urines.

DIALYSE

Technique qui permet d'éliminer les toxines du sang par le biais d'une machine lorsque les reins fonctionnent mal.

VENTILATION NON INVASIVE

Appareil d'assistance respiratoire par l'intermédiaire d'un masque couvrant la bouche et le nez du patient.

LEXIQUE DES EXAMENS

SCANNER

Utilise les rayons X pour visualiser les organes internes, examen indolore.

IRM

Permet de voir les organes internes selon une technique de champ magnétique. Peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste. Examen indolore mais bruyant.

FIBROSCOPIE BRONCHIQUE

Examen des voies aériennes (bronches et poumons), par une sonde munie d'une caméra.

ETHIQUE

LA RECHERCHE

Pour favoriser l'évolution des disciplines médicale et paramédicale, diverses recherches (études scientifiques) sont organisées au niveau national ou local. Ces recherches répondent à un cadre légal et réglementaire très strict. Peut-être votre proche sera-t-il sollicité pour participer à l'une de ces recherches cliniques.

Nous lui donnons une information claire, détaillée et complète ; après quoi nous aurons besoin de son accord écrit par signature. Si votre proche n'est pas en mesure de donner son accord, nous aurons besoin du vôtre.



DON D'ORGANES ET DE TISSUS

L'équipe hospitalière qui s'occupe du prélèvement d'organes et de tissus est située au sein de l'hôpital. Elle est à votre disposition pour tous renseignements.

**VOUS AVEZ FAIT VOTRE CHOIX
DITES-LE SIMPLEMENT
À VOS PROCHES
MAINTENANT**

CARTE DE DONNEUR
d'organes et de tissus

 **agence de la
biomédecine**
Agence relevant du ministère de la santé

J'AI INFORMÉ LES PERSONNES SUIVANTES DE MA DÉCISION

Nom:

Nom:

Nom:

**ELLES POURRONT TÉMOIGNER
DE MON CHOIX AUPRÈS
DES ÉQUIPES MÉDICALES**

Signature

QU'APPORTER À VOTRE PROCHE ?

- 1 nécessaire de toilette : savon liquide, 1 shampoing, 1 brosse/peigne à cheveux, 1 brosse à dents, du dentifrice, 1 rasoir et de la mousse à raser ou 1 rasoir électrique, de l'eau de toilette et éventuellement de la crème.
Les gants et les serviettes sont fournis par l'hôpital.
- des photos, les lettres et dessins de l'entourage, de quoi écouter de la musique.

Une télévision est en service gratuitement dans chaque chambre.

Nous nous efforçons de garantir la sécurité du matériel que vous apportez dans la chambre mais nous ne sommes pas responsables en cas de vol ou de dégradations. Par mesure d'hygiène, les fleurs et les plantes ne sont pas autorisées.

**MERCI DE METTRE LES TÉLÉPHONES PORTABLES SUR VIBREUR
DANS L'ENCEINTE DU SERVICE**

UNE CAFÉTÉRIA OUVERTE AU PUBLIC

Une cafétéria, lieu de détente, vous accueille au niveau -2 du bâtiment principal de l'hôpital. Une équipe vous y accueille chaque jour et vous propose à toute heure de la journée un espace de consommation rapide (viennoiseries, sandwiches, salades, boissons), une brasserie (grande salade, plats chauds, desserts gourmands) ainsi que de la vente à emporter. Une terrasse permet de déjeuner ou de boire un café dehors.

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - vendredi
de 8h à 19h

Samedi
de 11h à 19h

Dimanche et jours fériés
de 11h à 19h





URGENCES

VINCI

P

PARKING
FOCH



URGENCES

FOCH

ACCES
PARKING



PLAN D



Hôpital Foch
40, rue Worth
92150 Suresnes

'ACCÈS



Gare Saint-Lazare,

ligne Saint-Cloud (Omnibus),
départ tous les d'heure,
descendre à la gare de Suresnes - Mont- Valérien.
L'hôpital se trouve en face de la gare.

Ligne A du R.E.R.,

changer à la Défense et prendre le train en direction de
Saint-Cloud (Omnibus).

Ligne T2

Tram Val-De-Seine Station Suresnes-Longchamp ou
Suresnes-Belvédère



Pont de Neuilly / Rueil - R.E.R.

Arrêt Suresnes - Charles de Gaulle

160 Nanterre - Préfecture / Pont de Sèvres

Arrêt Suresnes - Cluseret Hôpital Foch

175 Porte de Saint-Cloud / Asnières - Gennevilliers - Gabriel Péri

Arrêt Pont de Suresnes

344 Grande Arche de la Défense / Suresnes

Arrêt Suresnes - Charles de Gaulle



**Vous trouverez, en bas de l'hôpital Foch,
au niveau des urgences ainsi qu'à proximité
des parkings Vinci ouvert 24h/24.**

TÉLÉCHARGEZ LE PLAN DE L'HÔPITAL FOCH SUR VOTRE SMARTPHONE.

Après avoir téléchargé l'application « flash code » sur votre mobile, flashez le code barre sur le livret avec votre appareil mobile et le plan de l'hôpital apparaîtra sur votre mobile. Un peu partout dans l'hôpital des plans de circulation ont été installés. Il est possible de les télécharger avec la localisation des services en flashant le code barre qui s'y trouve.

Il faut pour cela un téléphone avec connexion internet.



Retrouvez toutes les informations de l'hôpital
sur notre site internet www.hopital-foch.com
Pour votre santé, Foch s'engage



Hôpital Foch

40 rue Worth - 92150 Suresnes

Tél. : 01 46 25 20 00

www.hopital-foch.com